



Calendrier Hivernal 2019-2020

PERIODE DU : 01/10/2019 au 31/03/2020

CLUB DEMANDEUR : Agrément n° : **01**

Personne à contacter : _____

Tél. : _____ e-mail : _____

Arbitre(s) Fédéral du Club **EN ACTIVITÉ** : **(obligatoire)** :

Nom, Prénom	n° de licence

A saisir sur le site de la FFTA avant le 17/05/2019

DATE		Cocher la Nature de votre Concours*						Nb Cibles	Cocher si vous voulez être championnat		TARIF (1)
Début	Fin	SALLE	SALLE + CRJ	NATURE	3D	CAMPAGNE	LOISIRS		Départemental	Régional	
TOTAL :											€

***NATURE DES COMPETITIONS**

SALLE : 2x18m, 2X18m + finales
SALLE + CRJ : Départ Jeune à préciser dans nature du concours sur extranet
NATURE : 2x21 ou 42 cibles
CAMPAGNE : 12 connues + 12 inconnues obligatoire
TIR 3D : 24 cibles obligatoire
LOISIRS : « 24h », Spécial débutants ...

(1) Rappel : Un concours de même type se déroulant sur 1 jour ½ ou 2 jours n'est tributaire que d'une seule inscription.

Nouveau
Tarif 2019

INSCRIPTION	A PAYER PAR LE CLUB AU COMITÉ
• Concours sélectif	8 €
• Loisirs + Divers	Gratuit

Ci-joint chèque n° :
 De concours x 8 € = €

L'inscription du calendrier doit se faire sur le site de la FFTA et par courrier au Comité.

Il est de la responsabilité des organisateurs de vérifier régulièrement la disponibilité des dates sur le site FFTA.

Document à retourner
avant le 17/05/2019
 accompagné de votre règlement à l'ordre : **Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes Tir à l'Arc** à :
COMITÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE TIR À L'ARC
CS 92013
38307 – BOURGOIN-JALLIEU CEDEX